

6 février 2001

01.308

Question Jacques-André Choffet

Service informatique pour agriculteurs

En réunissant leurs forces, trois cantons de l'Espace Mittelland, Fribourg, Berne et Soleure, offrent un service informatique de pointe aux agriculteurs pour la gestion et le versement des paiements directs.

Le système appelé "Gelan" permet une gestion simple et transparente de la comptabilité complexe de ce type de versements.

Le Conseil d'Etat est-il prêt à reprendre le dossier, le procédé ayant fait ses preuves, afin de bénéficier aussi de cette "informatique commune"?